

Réunion Propreté à la Fédération des CIQ du 8^{ème} du 21.06.2023

Compte rendu

-Lieu : Siège du CIQ de Bonneveine- Bd des Neiges.

-Participants :

*Pour La Métropole : Marion Vortemann Chargée de Mission au Cabinet de la Présidente / Le Responsable du département Technique de la collecte des déchets.

* Pour les CIQ : Patrick Talbourdeau Président Fédération (CIQ du Rouet), Christine La Rocca (CIQ Bonneveine)-CIQ Perrier/CIQ Montredon/CIQ Ste Anne/ à compléter.

La Mairie et la Métropole sont décidées maintenant à améliorer la situation de la Propreté à Marseille, d'où ces réunions pour y parvenir de la part de la Mairie et de la Métropole.

-Le problème reste encore celui de la répartition des compétences entre les 2 Collectivités, malgré la Convention signée en décembre 2022, dont on vous a informé dans un précédent C.R, pour essayer d'harmoniser leurs interventions.

Il a d'ailleurs été demandé, mais ce n'est pas la 1^{ère} fois, un document pratique pour indiquer qui fait quoi.

-Le slogan selon lequel la propreté est l'affaire de tous va être relayé avec pour but d'obtenir une diminution des déchets et un meilleur tri de la part des habitants de Marseille.

-La Métropole reconnaît un problème d'effectifs qui occasionne parfois des insuffisances dans la collecte qui reste de sa compétence. Elle a des difficultés pour recruter.

-La sensibilisation des commerçants qui relèvent d'une collecte séparée est aussi nécessaire, car le principe est loin d'être suivi par tous.

-Pour l'enlèvement des encombrants qui relèvent de la compétence de la Mairie, des améliorations sont souhaitables.

- L'effacement des tags relève également de la Mairie.

-En janvier 2024 le compost sera obligatoire pour tous les Marseillais. Une campagne d'information est prévue.

-Il appartient aux CIQ de signaler les points noirs ponctuels ou permanents.

Claude Guilhem